

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 25 février 2004 à 20 heures 30

Présents : Bernard Vougnon, Claude Crance, Jérôme Gayet, Philippe Doussot, Jean-Luc Guillaume, Colette Henriët, Daniel Moine, Philippe Tisserand.

Absents excusés : Dominique Jacob, Pascale Dard.

Procurations : par erreur, Claude Crance a reçu procuration des deux absents. Elle ne dispose que d'un seul vote en plus du sien. La procuration de Pascale Dard est retenue.

* **Secrétaire de séance** : Colette Henriët

Informations

* **Démission de Michel Ruedin**

Monsieur le Préfet, en date du 17 février 2004, a accepté la démission de Michel Ruedin de ses fonctions de maire-adjoint et de conseiller municipal. Elu en septembre 1992, réélu en juin 1995, puis en mars 2001, il avait en charge plus particulièrement l'eau et l'assainissement.

Pour pourvoir à ce poste d'adjoint, le conseil municipal a procédé au vote : Jean Luc Guillaume est élu à l'unanimité (8 votants, 8 suffrages exprimés - vote à bulletin secret, seuls les présents pouvant voter).

Pour compléter l'équipe municipale, les habitants de la commune de Chaucenne seront appelés à élire un conseiller municipal lors des élections régionales les 21 et 28 mars prochains.

La liste électorale révisée par la commission sera publiée le 16 mars 2004.

* **Halte garderie**

Les exigences de la P.M.I., les difficultés à recruter du personnel qualifié, mettaient en danger une petite structure d'accueil occasionnel comme la notre. A cette date nous disposons des moyens d'assurer la pérennité de la structure. Candidatures suffisantes au poste de direction et de médecin référent, taux de fréquentation positif et avancée avec le SIVOM et la CAF sur le projet de signer un contrat enfance (pour les 0 à 6 ans) en liaison avec un contrat temps libre (pour les 6 à 12 ans) sont des éléments positifs. Pour impliquer la population

dans la pérennisation et le développement de l'offre d'ouverture, une enquête de besoins est lancée dans les 11 communes dont les familles utilisent occasionnellement notre halte-garderie les Coccinelles.

*** Recensement**

L'I.N.S.E.E. nous a communiqué le 19 février 04 les chiffres officiels du recensement complémentaire d'octobre 2003 ; la population s'élevait à 577 habitants.

Le recensement de février 2004 fait état de 182 bulletins de logement pour 549 habitants. Le coût global du recensement (agents recenseurs, frais de secrétariat...) s'élève à 983 € (avec 905 € d'indemnisation).

*** Analyse d'eau**

L'analyse de l'eau (recherche de métaux, hydrocarbures...) effectuée chez Mme Racine par la D.A.S.S. est conforme aux normes de qualité.

*** Mur du cimetière**

La réfection du mur du cimetière peut faire l'objet d'une subvention accordée par le Conseil régional dans le cadre du Fond de développement local. Les travaux sont autorisés avant décision de subvention.

*** Mariage**

Les nouveaux locataires de la maison De Mollans, M. Boudot et Mlle Fradique, nous font part de leur mariage le 1^{er} mai 2004 à Pouilley-les-Vignes.

*** Locaux de l'association diocésaine**

L'association diocésaine est consciente des efforts fournis par la commune pour rendre service à toutes les associations du village en ayant le souci de préserver les relations commune paroisse.

La bibliothèque sera transférée dans les locaux de la mairie ; les responsables des associations et de la paroisse seront invités à se rencontrer afin d'établir un calendrier pour l'occupation des salles.

*** Ouverture d'une nouvelle classe de maternelle**

Pour l'ouverture de la classe maternelle à la rentrée prochaine dans les locaux de la bibliothèque actuelle, les maîtresses sont invitées à faire connaître leurs besoins au niveau mobilier pour que les locaux soient prêts dès le mois de juillet. Dans le cadre de l'aménagement de l'ancienne salle d'école, Jérôme Gayet et Jean-Luc Guillaume ont rendez-vous avec H.D.L. 25 pour un projet d'aménagement global de la mairie.

*** Convention de passage des réseaux publics sur les terrains privés**

L'Agence foncière, dans le cadre de la mise en place d'une convention de passage sur les terrains de Messieurs Calzone, Philipponnat et Robert, doit refaire le point avec Messieurs Philipponnat et Robert qui sont réticents sur le projet.

*** Accès à la maison De Mollans**

Affaire Fondi de Niort / De Prat / Commune de Chauenne : le tribunal a rendu son jugement le 17 février 04 et condamne la commune à payer des dommages et intérêts au titre des travaux de remise en état du chemin et du mur et de faire édifier sur son terrain un mur de soutènement du remblai. Le maire propose de revoir l'avocat pour les travaux.

Délibérations

*** Budget eau assainissement**

Le Conseil municipal vote le compte administratif, constate la régularité avec le compte de gestion du percepteur, constate un résultat de fonctionnement de 22 526,91 €, décide d'affecter en investissement la somme de 10 442,85 € et 12 084,06 € en report de fonctionnement pour le budget 2004.

Vote pour à l'unanimité, le maire ne prenant pas part au vote.

*** Budget général**

Le Conseil municipal vote le compte administratif, constate la régularité avec le compte de gestion du percepteur, constate un résultat de fonctionnement de 108 432,2 €, décide d'affecter en investissement la somme de 61 511,13 € et 46 921,04 € en report de fonctionnement pour le budget 2004.

Vote pour à l'unanimité, le maire ne prenant pas part au vote.

*** Prix de l'affouage**

Le prix de l'affouage est fixé à 20 € exceptionnellement cette année, en raison de la mauvaise qualité des lots.

Vote pour à l'unanimité.

*** Dégâts d'eau à la cuisine du centre de vie**

Encaissement d'un chèque de l'assurance Groupama d'un montant de 1 607,54 €, concernant des travaux de remise en état de la cuisine du Centre de vie, à la suite d'une infiltration d'eau.

Vote pour à l'unanimité.

*** Correspondant défense**

Le Conseil municipal nomme Philippe Tisserand correspondant en charge des questions de défense, à la suite de la démission de Michel Ruedin.

Vote pour à l'unanimité.

*** Appartement de la maison De Mollans**

Après état des lieux, à la suite du départ de M. Khelifi et Mlle Perroulaz, la caution, d'un montant de 497,02 €, leur sera restituée.

L'état des charges au jour du déménagement laisse apparaître un solde négatif de 58,96 €, qui leur sera facturé.

Vote pour à l'unanimité.

*** Modification de ligne budgétaire**

Le maire demande d'insérer au budget la somme de 300 € sur le compte numéro 165, pour permettre le remboursement de la caution aux locataires.

Vote pour à l'unanimité.

*** Achat de bacs à ordures**

Une nouvelle commande de bacs jaunes et gris de 120 litres vient d'être effectuée. Ces bacs seront vendus aux personnes intéressées à prix coûtant.

Vote pour à l'unanimité.

*** Aménagement de la RD 8**

Mise en place d'une maîtrise d'œuvre pour l'avant projet de travaux sur la RD 8 avec M. Godard (subdivisionnaire de la DDE à Franois) pour la somme de 2 725,65 €.

Vote pour à l'unanimité.

*** Diagnostic du réseau d'assainissement**

Mise en place d'un diagnostic sur notre réseau d'assainissement par la DDAF pour la somme de 2 445 € hors taxes.

Vote pour à l'unanimité.

Le Maire
Bernard VOUGNON